

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE NEW BODY LINE

SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE 5199 MAHDIA TUNISIE

La Société New Body Line- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 mai 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Rachid NACHI.

Bilan
Exercice clos au 31/12/2018
(exprimé en dinars tunisiens)

Actifs

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<u>Actifs non courants</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	AC01	185 830	179 830
Moins : Amortissements	AC02	-179 830	-173 354
Immobilisations corporelles	AC03	4 688 308	4 197 386
Moins : Amortissements	AC04	-2 993 650	-2 696 576
Immobilisation financières		0	0
Moins : Provisions		-0	-0
Total des actifs immobilisés		1 700 658	1 507 286
Autres actifs non courants		0	0
Total des actifs non courants		1 700 658	1 507 286
<u>Actifs courants</u>			
Stocks	AC05	1 633 580	1 404 422
Moins : Provisions	AC06	-100 386	-69 889
Clients et comptes rattachés	AC07	1 721 503	1 547 173
Moins : Provisions	AC08	-0	-0
Autres actifs courants	AC09	247 541	30 226
Moins : Provisions	AC10	-13 700	-13 700
Placements & autres actifs financiers	AC11	4 272 390	7 681 740
Moins : Provisions	AC12	-0	-0
Liquidités et équivalents de liquidités	AC13	5 079 748	1 513 984
Total des actifs courants		12 840 676	12 093 956
<u>Total des actifs</u>		14 541 334	13 601 242

Bilan
Exercice clos au 31/12/2018
(exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passifs

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social	CP01	4 250 400	4 250 400
Réserves	CP02	1 629 367	1 315 142
Autres capitaux propres	CP03	151 882	129 370
Avoir des Actionnaires	CP04	-436 089	-272 781
Prime d'émission	CP05	4 720 600	4 720 600
Autres compléments d'apport	CP06	35 923	36 069
Résultats reportés	CP07	26 272	13 985
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		10 378 355	10 192 785
Résultat de l'exercice	CP08	2 741 929	2 000 399
Total des capitaux propres avant affectation		13 120 284	12 193 184
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Provisions pour risque & charge		0	0
Emprunts		0	0
Total des passifs non courants		0	0
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P01	597 471	595 616
Autres passifs courants	P02	823 578	812 439
Concours bancaires		0	0
Total des passifs courants		1 421 049	1 408 055
Total des passifs		1 421 049	1 408 055
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		14 541 334	13 601 242

Etat de résultat
Exercice clos au 31/12/2018
(exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	R01	6 711 598	6 067 179
Autres produits d'exploitation	R02	62 389	66 407
Total des produits d'exploitation		6 773 987	6 133 586
<u>Charges d'exploitation</u>			
Variations de stocks	R03	-94 732	51 388
Achat d'approvisionnements consommés	R04	2 293 427	2 200 399
Charges de personnel	R05	1 551 997	1 674 308
Dotation aux amortissements et aux provisions	R06	346 768	423 296
Autres charges d'exploitation	R07	760 118	537 066
Total des charges d'exploitation		-4 857 578	-4 886 457
Résultat d'exploitation		1 916 409	1 247 129
Charge financières nettes	R08	654 004	505 606
Produits financiers	R09	557 511	442 073
Autres gains ordinaires	R10	12 956	1 338
Autres pertes ordinaires	R11	-197	-4
Résultat des activités ordinaires avant impôt		3 140 683	2 196 142
Impôt sur les bénéfices		-398 754	-195 743
Résultat des activités ordinaires après impôt		2 741 929	2 000 399
Éléments extraordinaires (Gain / Perte)		0	0
Résultat net de l'exercice		2 741 929	2 000 399
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
Résultat après modifications comptables		2 741 929	2 000 399

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos au 31/12/2018

(exprimé en dinars tunisiens)

	31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT NET	2 741 929	2 000 399
Ajustements	-741 616	422 912
Amortissements & provisions	334 048	423 296
Variation des stocks	-229 158	-25 732
Variation des clients et autres créances	-391 645	-246 180
Variation des fournisseurs et autres dettes	12 995	299 030
Quotte part subvention d'investissement	-24 898	-26 677
Dividendes non réglés	-83 215	-825
Subventions d'investissement non encore encaissé	47 410	0
Fournisseurs d'immobilisation non encore payé	-407 153	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	2 000 313	2 423 313
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.	-89 772	-128 824
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	-1 575 664
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	3 409 350	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	3 319 578	-1 704 488
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Dividendes et autres distributions	-1 590 673	-1 415 586
Encaissement subvention d'investissement	0	39 730
Décassement lié au rachat des actions	-163 454	-68 944
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-1 754 127	-1 444 800
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité	0	0
VARIATION DE TRESORERIE	3 565 764	725 976
TRESORERIE DEBUT EXERCICE	1 513 984	2 239 960
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	5 079 748	1 513 984

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTES AU 31/12/2018

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET REFERENTIEL COMPTABLE :

La société «New Body Line SA » est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 4 250 400 DT. Elle a été créée en novembre 2000. Elle a pour objet la conception, le développement, le tricotage, la confection et la commercialisation de tout genre de vêtements. Les états financiers de la société «New Body Line SA » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers de la Société « New Body Line SA » sont élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Unité monétaire :

Les états financiers de la société «New Body Line SA » ont été arrêtés en Dinars Tunisiens.

Les immobilisations et amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées d'utilité estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Famille d'immobilisation	Taux
Logiciels	33%
Matériel industriel principal et auxiliaire	10%
Outillages industriels	20%
Installations générales, agencements et aménagements	10%
Matériels informatiques acquis avant novembre 2003	15%
Matériels informatiques acquis après novembre 2003	33%
Mobiliers et matériels de bureaux	10%
Autres mobiliers	10%

La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode FIFO. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui est déterminé sur la base de coût standard. En effet, le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks, de l'exercice.
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de la fabrication. Ce cout est déterminé en appliquant un pourcentage, traduisant le degré d'avancement dans le cycle de production, au cout de production déterminé comme précisé ci-dessus.

Evaluation des placements à l'inventaire :

A la date de clôture, Les titres cotés très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

Réalisation des revenus et rattachement des charges :

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

Comptabilisations des opérations en monnaies étrangères :

La société ne dispose pas d'éléments monétaires à long terme détenus en monnaies étrangères. De ce fait aucun flux n'est inscrit en écart de conversion au bilan. Pour les autres éléments monétaires libellés en monnaies étrangères :

- Les créances clients ainsi que les comptes de trésoreries sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice.
- les passifs libellés en monnaies étrangères n'ayant de couverture de change sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice.

Comptabilité d'engagements :

Les effets des transactions et autres évènements sont pris en compte en comptabilité dès qu'ils se produisent et non pas au moment des encaissements ou des paiements.

L'impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles prévus par le code des avantages fiscaux pour le régime totalement exportateur. La méthode de constatation de la charge d'impôt sur les sociétés est celle de l'impôt exigible.

3. Evénements postérieurs à la clôture :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'entreprise n'est intervenu entre la date de clôture et celle d'établissement des états financiers.

4. Evénements postérieurs à la clôture :

Aucun fait marquant n'a caractérisé l'exercice 2018.

5. Notes d'informations relatives aux principaux éléments des états financiers :

ACTIFS

AC01 & AC02 & AC03 & AC04 : Immobilisations Incorporelles & corporelles :

Le solde net des immobilisations corporelles et incorporelles totalise au 31 décembre 2018 un montant de 1 700 658 DT contre 1 507 286 DT au 31 décembre 2017. Ces comptes se détaillent comme suit :

Libellé	Valeurs Brutes au 31/12/2017	Acquisition	Cession Reclassement	Valeurs Brutes au 31/12/2018	Amorti. antérieurs	Amorti. / Cession s	Dotations de l'exercice	Amorti. cumulées	VCN au 31/12/2018
<u>Immobilisations incorporelles</u>									
* Logiciel	34 235	6 000	0	40 235	31 107	0	3 128	34 235	6 000
* Site Web	5 000	0	0	5 000	5 000	0	0	5 000	0
* Concessions de marques, brevets et licences	140 595	0	0	140 595	137 247	0	3 348	140 595	0
<u>Sous-totaux 1</u>	179 830	0	0	185 830	173 354	0	6 476	179 830	6 000
<u>Immobilisations corporelles</u>									
* AAI construction	337 251	0	37 237	374 488	96 459	0	36 886	133 345	241 143
* Matériel industriel principal	2 819 218	0	0	2 819 218	1 896 767	0	200 268	2 097 034	722 184
* Matériel industriel auxiliaire	423 940	0	0	423 940	251 910	0	35 856	287 766	136 174
* Matériel laboratoire	40 958	0	0	40 958	14 444	0	4 095	18 539	22 419
* Outillages industriels	3 539	0	0	3 539	3 539	0	0	3 539	0
* Matériel de transport	32 547	0	0	32 547	30 919	0	1 628	32 547	0
* AAI Divers	393 160	0	0	393 160	313 374	0	22 607	335 981	57 179
* MMB	109 536	8 569	-12720	105 385	89 163	-12 720	8 456	84 899	20 486
* Immobilisation en cours	37 237	495073	-37 237	495 073	0	0	0	0	495 073
<u>Sous-totaux 2</u>	4 197 386	503 642	-12 720	4 688 308	2 696 575	-12 720	309 796	2 993 650	1 694 658
Totaux	4 377 216	503 642	-12 720	4 874 138	2 869 929	-12 720	316 272	3 173 480	1 700 658

AC05 & AC06 : Stocks :

Le solde des comptes stocks s'élève à 1 533 194 DT au 31 décembre 2018 contre 1 334 533 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Matières premières atelier tricotage	568 397	502 773
Matières premières atelier confection	0	88 409
Matières premières atelier finissage	146 667	66 150
Matières premières atelier teinture	61 250	66 068
Matières pièces de rechange	346 872	265 361
Produits intermédiaires	306 748	201 315
Produits Finis	142 653	153 353
Stock en transit (CEZAR)	60 993	60 993
Total Brut	1 633 580	1 404 422
Provision	-100 386	-69 889
Total net	1 533 194	1 334 533

AC07 & AC08 : Clients et comptes rattachés :

Le solde net des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2018 à 1 721 503 DT contre 1 547 173 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Clients locaux	82 002	112 713
Clients étrangers	1 639 501	1 434 460
Total Brut	1 721 503	1 547 173
Provision	-0	-0
Total Net	1 721 503	1 547 173

AC09 & AC10 : Autres actifs courants :

Le solde net des autres actifs courants s'élève à 233 841 DT au 31 décembre 2018 contre 16 526 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Frs-Avance & Acomptes	24 021	24 766
Charges constatées d'avance	4 733	823
Crédit TVA à reporter	2 115	4 637
Etat subvention à recevoir	47 410	0
Intérêts perçus d'avance	169 262	0
Total Brut	247 541	30 226
Provision pour dép autres comptes débiteurs	-13 700	-13 700
Total Net	233 841	16 526

AC11 & AC12 : Placements et actifs financiers :

Le solde net des placements et actifs financiers s'élève à 4 272 390 DT au 31 décembre 2018 contre un solde de 7 681 740 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Titres SICAV	0	70 135
Titres SICAV 1056	22 390	111 605
Billet de trésorerie	1 000 000	2 000 000
Autres placements courants	3 250 000	5 500 000
Total Brut	4 272 390	7 681 740
Provision	-0	-0
Total Net	4 272 390	7 681 740

AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève à 5 079 748 DT au 31 décembre 2018 contre 1 513 984 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
UBCI Dinars	2 344	1 380
UBCI 2 Dinars	3 352	2 092
UBCI EURO	10 691	256
TSI	12 915	105 053
BIAT Dinars	4 607	557 904
BIAT Euro	2 740	119 727
Amen Bank Dinars	65 872	692
Amen Bank Euro	4 976 499	726 441
Caisse	728	439
Total	5 079 748	1 513 984

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CP01 & CP02 & CP03 & CP04 & CP05 & CP06 & CP07 & CP 08 : Capitaux propres :

Au 31 décembre 2018, les capitaux propres avant résultat de l'exercice présentent un solde de 13 120 284 DT. Ils se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Réserves facultatives	Subvention d'invest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Avoir des actionnaires	Autres complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
<u>Situation au 31/12/2017</u>	4 250 400	398 066	917 075	129 370	4 720 600	13 986	-272 781	36 069	2 000 399	12 193 184
Affectation du résultat selon										
PV de l'AGO du 08/06/2018 :										
* Imputation résultat reportés						-13 986			13 986	0
* Réserves légales		26 974							-26 974	0
* Réserves facultatives			287 252						-287 252	0
* Distribution des dividendes									-1 700 159	- 1 700 159
Subvention d'investissement obtenu				47 410						47 410
Q.part des sub. d'invest. inscrites en Rt				-24 898						- 24 898
Dividendes actions rachetés						26272				26 272
Résultat de l'exercice									2741929	2 741 929
<u>Opération sur actions propres</u>							-163 308	-146		- 163 454
<u>Situation au 31/12/2018</u>	4 250 400	425 040	1 204 327	151 882	4 720 600	26 272	-436 089	35 923	2 741 929	13 120 284

Résultat par action :

Nombre d'action	Action rachetés	Nombre d'action en circulation	Bénéfice au 31/12/2018	Bénéfice par action 31/12/2018
4 250 400	- 81 000	4 169 400	2 741 929	0.657

P01 : Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde des comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2018 à 597 471 DT contre 595 616 DT au 31 décembre 2017, et se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs étrangers	535 144	516 510
Fournisseurs Locaux	36 528	57 596
Fournisseurs factures non parvenues	25 800	21 510
Total net	597 471	595 616

P02 : Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2018 à 823 578 DT contre 812 439 DT au 31 décembre 2017, et se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Personnel Rémunérations dues	144 155	149 046
PDG Rémunérations dues	26 007	45 590
Personnel -opposition salaires	171	171
Dettes provisionnées / congés payés	29 668	37 361
Personnel -autres charges à payer	50 000	50 000
Etat impôts et taxes	19 914	12 905
Dividendes à distribuer	84 040	825
CNSS	92 973	96 796
Charges à payer	130 304	144 289
Intérêts perçus d'avance	0	253 531
Impôt à liquider	246 346	21 925
Total net	823 578	812 439

ETAT DE RESULTAT

R01 : Revenus :

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2018 à 6 711 598 DT contre 6 067 179 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Lingerie basique	2 254 661	1 801 649
Lingerie intelligente	4 456 937	4 265 530
Total	6 711 598	6 067 179

R02 : Les autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2018 à 62 389 DT contre 66 407 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Haute part Subv.Inscrite C. Résultat	24 899	26 677
Subvention d'exploitation	37 490	39 730
Total	62 389	66 407

R03 : Variation des stocks :

La variation de stocks est élevée au 31 décembre 2018 à -94 732 DT contre 51 388 DT au 31 décembre 2017 et se détaillé comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Variations des Encours de Production	-105 433	21 138
Variations stock produits finis	10 701	30 250
Total	-94 732	51 388

R04 : Achats d'approvisionnement consommés :

Les achats d'approvisionnement consommés se sont élevés au 31 décembre 2018 à 2 293 427 DT contre 2 200 399 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Achat stocké M1ère tricotage	1 564 455	1 365 669
Achat stocké M1ère confection	154 901	208 237
Achat stocké M1ère teinture	171 653	206 962
Achat stocké Accessoires emballages	197 000	150 162
Autres approvisionnements	136 436	136 324
Achats non stockées	203 408	210 166
Variations de stocks de marchandises	-134 426	-77 121
Total	2 293 427	2 200 399

R05 : Charges du personnel :

Les charges du personnel se sont élevés au 31 décembre 2018 à 1 551 997 DT contre 1 674 308 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Salaires et compléments de salaire	1 231 454	1 239 431
Congés payés	66 505	77 010
Charges patronales	210 059	219 357
Autres charges de Personnel	43 979	138 510
Total	1 551 997	1 674 308

R06 : Dotation aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevés au 31 décembre 2018 à 346 768 DT contre 423 296 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux amortissements	316 272	361 993
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	0	26 823
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks CESAR	30 496	0
Dotations aux provisions pour risques & charges	0	50 000
Reprise sur Dotations aux amortissements & provisions	0	-15 520
Total	346 768	423 296

R07 : Les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2018 à 760 119 DT contre 537 066 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Services extérieurs	152 504	155 676

Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	101 354	94 875
Personnel extérieurs	1 104	35 649
Jeton de présence	12 500	11 250
Transport	27 518	39 773
Missions et réception	132 193	56 500
Assistance Commerciale	264 819	108 932
Frais postaux et télécommunication	16 885	14 144
Commissions et frais bancaires	9 086	7 667
Impôt et taxes	39 156	7 600
Dons	3 000	5 000
Total	760 119	537 066

R08 : Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se sont élevés au 31 décembre 2018 à -654 004 DT contre - 505 606 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Escompte Accordé	-6 367	-12 039
Pertes de changes	36 895	35 297
Escompte Obtenue	1 515	234
Gain de changes	-686 047	-529 098
Total	-654 004	-505 606

R09 : Les produits de placement :

Les produits de placements se sont élevés au 31 décembre 2018 à 557 511 DT contre 442 073 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Revenus de billet de trésorerie	532 618	428 896
Revenus des capitaux mobiliers	24 920	20 209
Moins-value sur placement	-27	-7 032
Total	557 511	442 073

R10 : Les autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2018 à 12 956 DT contre 1 338 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Autres Gains Ordinaires	12 956	1 338
Total	12 956	1 338

R11 : Les autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2018 à 197 DT contre 4 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Autres pertes ordinaires	197	96 227
Reprise sur Dotations aux amortissements & provisions	0	-96 223
Total	197	4

R12 : Impôt sur les sociétés :

Résultat comptable avant impôt et ajustement			3 170 842,514
Les réintégrations :			
Perte de change latente 2018		36 895,084	
Gain de change non réalisé 2017		529 098,000	
Timbres de voyage		1 020,000	
Total :			567 013,084
Les déductions			
Gain de change non réalisé 2018		686 046,717	
Perte de change latente 2017		35 297,000	
Plus-value réalisé sur titre SICAV		599,616	
Total :			721 943,333
Bénéfice fiscal avant déduction bénéfice provenant de l'export		3 015 912,265	
Chiffre d'affaire à l'export	6 411 950,265		
Chiffre d'affaire Total	6 711 597,865		
% du chiffre d'affaire provenant de l'export	95,54%		
Bénéfice exceptionnel	537 082,161		

Bénéfices provenant de l'export		2 368 159,664	
Bénéfices provenant des ventes sur le marché local		647 752,601	
impôt au titre des bénéfices provenant de l'export			236 815,966
impôt au titre des bénéfices provenant des ventes sur le marché local			161 938,150
Minimum d'impôt au titre des bénéfices provenant de l'export			6411,950
Minimum d'impôt au titre des bénéfices provenant de la vente sur le marché local			713,161
CSS Bénéfice export			23 681,597
CSS Bénéfice local			6 477,526
impôt du			398 754,117
Contribution Sécurité Social			30 159,123

Notes sur les parties liées

La société « New Body Line SA » a conclu un contrat de location d'un local utilisé en tant qu'usine avec M. Nessim REJEB, Directeur Générale Adjoint de la société. En 2017, ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit un loyer mensuel brut de 5 000 Dinars avec une augmentation de 5% chaque deux ans. Dans ce cadre, la charge de l'exercice se rapportant à la location de l'usine s'élève à 60 000 Dinars.

Soldes Intermédiaires de Gestion

Exercice clos au 31/12/2018

(exprimé en dinars tunisiens)

Produits	2018	2017	Charges	2018	2017	Soldes	2018	2017
Revenus et autres produits d'exploitation	6 711 598	6 067 179	Stockage ou Déstockage de production	0	0			
Production stockée	94 732	-51 388						
Total	6 806 330	6 015 791	Total	0	0	Production	6 806 330	6 015 791
Production	6 806 330	6 015 791	Achats consommés	2 293 427	2 200 399	Marge sur coût matières	4 512 903	3 815 392
Marge sur coût matières	4 512 903	3 815 392						
Subvention d'exploitation	37 490	39 730	Autres charges externes	720 963	529 466			
Total	4 550 393	3 855 122	Total	720 963	529 466	Valeur ajoutée brute	3 829 431	3 325 656
Valeur ajoutée brute	3 829 431	3 325 656	Impôts et taxes	39 156	7 600			
			Charges de personnel	1 551 997	1 674 308			
Total	3 829 431	3 325 656	Total	1 591 153	1 681 908	Excédent brut d'exploitation	2 238 277	1 643 748
Excédent brut d'exploitation	2 238 277	1 643 748						
Autres produits ordinaires	12 956	1 338	Autre charges ordinaires	197	4			
Produits financiers	557 511	442 073	Charges financières	-654 004	-505 606			
Reprise sur provisions		15 520	Dotations aux amorts. et aux prov.	346 768	438 816			
Quotes-parts sub d'invest insc. au RT	24 899	26 677	Pertes ordinaires	0	0			
Transfert de charges	0	0	Impôts sur le résultat ordinaire	398 754	195 743			
Total	595 367	485 608	Total	91 715	128 957	Résultat des activités ordinaires	2 741 929	2 000 399
Résultat positifs des activités ordinaires	2 741 929	2 000 399	Résultat négatifs des activités ordinaires	0	0			
Total	2 741 929	2 000 399	Total	0	0	Résultat net après MC	2 741 929	2 000 399

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs les actionnaires,

I- Rapport d'audit sur les états financiers

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre, Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « **NEW BODY LINE SA** », comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur

ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Valorisation des stocks de produits finis et produits semis finis

➤ Risques identifiés :

Les stocks de produits finis et des produits semi finis s'élèvent respectivement à 142 653 Dinars et 306 748 Dinars au 31/12/2018. Dans ce cadre, la réserve exprimée auparavant au niveau de l'opinion du commissaire au compte n'est plus fondée. De ce fait, nous avons considéré que la valorisation de ces stocks constitue un point clés d'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés :

Les stocks de produits finis et des produits semi sont valorisés sur la base du coût standard. En effet la direction de la société se réfère au paragraphe 43 de la norme comptable N° 4 relative au Stock qui précise que les couts de production peuvent être déterminés sur la base du cout standard dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks pendant la période considérée. La société procède à la détermination du cout standard en Euros avant de le convertir en Dinars en utilisant le cours de la date de clôture.

Sur cette base, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier par un examen analytique substantif que la variation du cout de production entre l'exercice 2018 et l'exercice précédent est cohérente avec le contexte de déroulement de l'activité durant cet exercice.
- Vérifier la méthode utilisée par la société pour le calcul du cout standard.
- Vérifier que les éléments variables retenus pour le calcul des couts standard ne s'écartent pas de façon significative de la réalité.
- Vérifier, lors des opérations de prise d'inventaire physique du stock du stade de production des produits semi-finis afin de s'assurer du degré d'avancement de ces stocks.

- Vérifier la date de production des stocks et s'assurer que le cours de change à cette date est très proche du celui de la date de clôture et par conséquent l'emploi de ce taux ne peut être à l'origine des anomalies significatives.

4- Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous avons conclu qu'une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société est établie avec la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation en date du premier décembre 2012 et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 16 Avril 2019

Le Commissaire Aux Comptes

Rachid NACHI

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles **200 (nouveau) et suivants** et de l'article **475** du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement autorisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 :

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'effet s'est poursuivi au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 :

B.1- La société « New Body Line SA » a conclu un contrat de location d'un local utilisé en tant qu'usine avec M. Nessim REJEB, Directeur Général Adjoint de la société. En 2017, ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit un loyer mensuel brut de 5 000 Dinars avec

une augmentation de 5% chaque deux ans. Dans ce cadre, la charge de l'exercice se rapportant à cette convention s'élève à 60 000 Dinars.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Le Conseil d'Administration réuni le 30/03/2013 a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Président Directeur Général :

- Un salaire mensuel net de 5000 DT payables sur 14 mensualités ;
- La prise en charge de la contribution de la CNSS ;
- Une voiture de fonction pour une valeur maximale de 120 000 DT ;
- Un quota maximal de carburant de 500 L par mois ;
- Une prise en charge par la société de 250 DT de téléphone mobile par mois ; et
- Un congé annuel payé à raison de 2 jours par mois.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration réuni le 24/12/2012 a décidé de nommer un Directeur Général Adjoint à compter du 01/02/2013 et ce en vue d'assister le Président Directeur Général dans tous ses efforts de conduite, de gestion et de développement de la société. Ainsi, ce Conseil d'Administration a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Directeur Général Adjoint :

- Un salaire net mensuel de 1000 DT ; et
- La prise en charge de la contribution de la CNSS

C-2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Président Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit (en DT) :

	Charges de l'exercice		Passifs	
	PDG	DGA	PDG	DGA
Avantages à court terme	101 239	16 888	26 007	2 200
Prise en charge de la CNSS	1 937	2 917 (Régime Normal)	498	1 375 (Régime Normal)
Total	103 266	19 805	26 505	3 575

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos investigations ne nous ont pas permis de déceler d'autres conventions entrant dans le cadre des dits articles

Tunis, le 16 Avril 2019

Le Commissaire Aux Comptes

Rachid NACHI